

Animation

- Diane BEUCARD, Directrice, Neorama
- Bastien DIJON, Consultant, Neorama

COMITE NATIONAL DU DEBAT PUBLIC (CNDP)

- Jonas FROSSARD, Garant

PORTEURS DE PROJET ET PARTENAIRES

- Khalil EL QUORTOBI – Directeur du projet eM-Rhône, Elyse Energy
- Mélissa CHEVALIER-RESSICAUD – Directrice industrielle adjointe, Elyse Energy
- Mathieu HOYE – Directeur du développement commercial, Elyse Energy
- Mathias BACHELEY – Responsable commercial, Elyse Energy
- Benoit DECOURT – Associé et co-fondateur d'Elyse Energy
- Gabrielle COUSIN – Responsable du projet raccordement de la liaison souterraine, RTE
- Carl PATOIS, Administrateur du GIE OSIRIS (excusé en cours de séance)

INSTITUTIONNELS

- Michèle SARRAZIN, Conseillère déléguée aux affaires scolaires à la Mairie de Salaise-sur-Sanne
- Xavier AZZOPARDI, Salarié d'Elkem et Conseiller Municipal de Salaise-sur-Sanne

ASSOCIATIONS ET SYNDICATS

- Louis GARNIER, Vice-président régional de la LPO

PROFESSIONNELS ET INDUSTRIELS

- Pierre Olivier VOYER, Vice-président de la CCI Nord Isère
- Céline FALLOT, responsable innovation TENERDIS
- Caroline PRIEUR, Directrice du syndicat mixte, INSPIRA
- Stéphanie BARD, Chargée de développement économique pour la CNR
- Gabriel ROBREDO-MUGA, chargé des relations institutionnelles SNCF Réseau sur le périmètre Auvergne-Rhône Alpes

INTRODUCTION

Ce 21 novembre 2024 a lieu la première rencontre du comité de suivi de la concertation continue. Cette réunion est l'opportunité d'installer ce groupe de travail. Ce comité a donné lieu à l'invitation de 31 organisations appelées à nommer un représentant. L'objectif principal de cette rencontre est d'échanger sur le fond et la forme de ce comité afin qu'il soit pertinent, attractif dans la durée et joue pleinement son rôle, puisqu'au-delà de l'information, il s'agira d'approfondir certains thèmes évoqués lors de la concertation préalable.

Jonas FROSSARD, garant de la Commission Nationale du Débat Public

Jonas FROSSARD, a été nommé pour assurer le suivi de la concertation continue. Lors de la concertation préalable, deux garants supplémentaires avaient été nommés. M. Frossard rappelle que la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) est une autorité administrative indépendante qui a pour objectif de défendre avant tout un droit : celui pour toute personne d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. Il s'agit d'un droit constitutionnel. La concertation permet donc la mise en place d'un dispositif d'évènements pour permettre à toutes personnes présentes de participer à l'élaboration de ce projet.

Le rôle du garant est donc de vérifier que les bonnes conditions soient réunies pour cette concertation, qui est régie par 6 grandes valeurs, à savoir :

- La neutralité du garant : il ne donne pas son avis mais veille à ce que les conditions du débat soient respectées,
- La transparence des informations : vérifier que le porteur du projet donne au public une information pertinente, exhaustive et transparente,
- L'indépendance,
- L'argumentation,
- L'égalité de traitement de l'information que l'on soit simple citoyen ou une personnalité politique,
- L'inclusion de tout public.

Le garant n'a aucun lien financier avec le porteur du projet, ni avec l'Etat, garantissant une indépendance totale vis-à-vis du projet. C'est la CNDP elle-même qui indemnise ses garants.

L'année dernière a eu lieu la concertation préalable, afin de discuter du projet, de ses différentes alternatives. Le projet a été partagé et mis au débat lors de différents évènements (forums participatifs, ateliers thématiques, une conférence débat, et des stands mobiles). Ceci a donné lieu à un bilan de concertation réalisé par les garants qui synthétise toutes les contributions et tous les arguments qui ont émergé pendant la démarche. Elyse Energy a

répondu à ce bilan en actant la poursuite du projet et en répondant aux points soulevés. Ce bilan est disponible sur le site du projet : <https://www.em-rhone-concertation.fr/>.

Nous sommes aujourd'hui dans un temps de concertation continue. Ce temps n'est pas pour discuter de l'opportunité du projet (celle-ci a été actée dans la réponse au bilan de la concertation préalable par Elyse Energy), mais pour apporter de nouvelles informations sur le projet, ses impacts, et sur les enseignements que le maître d'ouvrage a tiré de cette phase de concertation. La concertation continue durera jusqu'à l'enquête publique. L'enquête publique est une nouvelle phase de la participation, où des commissaires enquêteurs seront nommés et fourniront un rapport final.

Une demande de comité de suivi a été formulée par la CNDP, et Elyse Energy a procédé à sa création. Il s'agit d'une instance qui permet d'aller au fond des sujets et de suivre le projet.

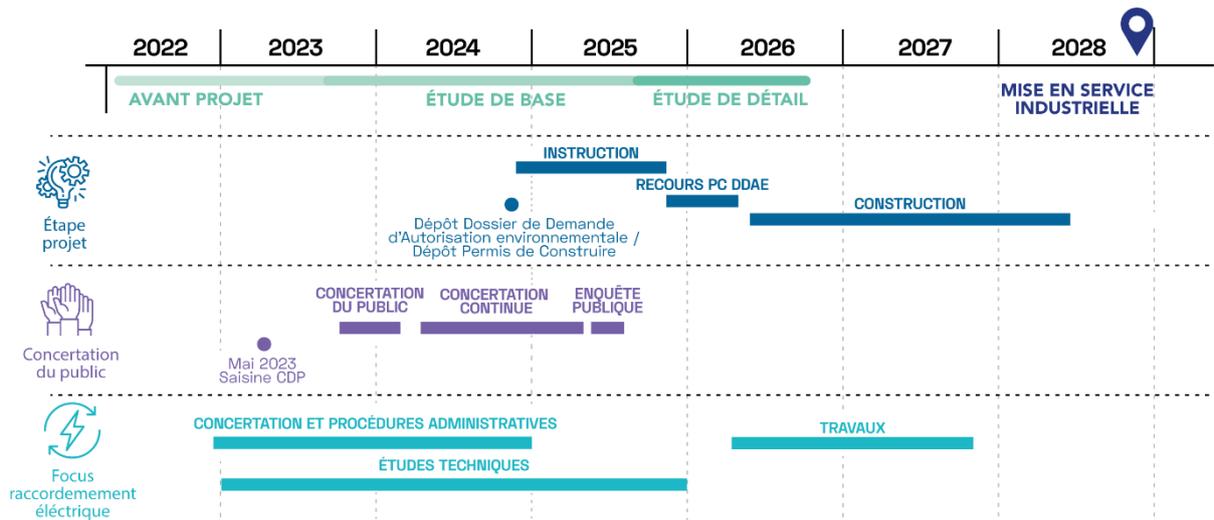
ACTUALITE DU PROJET eM-Rhône



Khalil EL QUORTOBI – Directeur du projet pour Elyse Energy

L'essentiel de l'année 2023 et 2024 a été consacré au temps de la concertation préalable et aux études pour apporter des éléments à cette concertation. La concertation préalable a permis d'interroger le public sur l'opportunité du projet de manière générale. Lors de la réalisation de la réponse au bilan, Elyse Energy a pris un certain nombre d'engagements, dont l'engagement de réaliser des études afin de consolider le projet et d'apporter des éléments de réponses aux questions posées et objectifs fixés.

Certaines de ces études sont nécessaires et obligatoires pour pouvoir déposer le DDAE (Dossier de demande d'autorisation environnementale) auprès des services instructeurs de l'Etat. L'autorité de tutelle, la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) instruit le dossier, puisque le site est classé ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) et SEVESO seuil bas. Ce dossier a été déposé il y a un mois. Il s'agit d'une étape importante pour Elyse Energy, puisque = Elyse Energy a pu, grâce aux études, confirmer dans le DDAE les engagements techniques pris lors de la concertation préalable.



Aujourd’hui s’ouvre la concertation continue, qui a pour but de poser le projet, l’étudier et le partager au grand public en détail, le questionner et continuer à informer le public. Elle s’étend jusqu’à l’ouverture de l’enquête publique par la DREAL.

En parallèle en 2025, Elyse Energy engage des études de bases permettant d’aller d’un projet où l’on a étudié les impacts sur les différents milieux, les risques et dangers, vers un projet où l’on définit les équipements et où l’on prépare la phase de construction, après la phase d’instruction de la DREAL. La phase de construction débuterait en 2026 pour une mise en service de l’usine en 2028. Le permis de construire devrait être déposé dans les prochaines semaines¹.

Le co-porteur du projet RTE, a aussi des phases administratives qui s’échelonnent en parallèle de la phase de *permitting* d’Elyse Energy.

Le raccordement électrique

(Gabrielle COUSIN – Responsable du projet raccordement de la liaison souterraine, RTE)

Une concertation Fontaine a commencé la semaine dernière. Il s’agit d’une concertation spécifique dans le cadre de projets de raccordement électrique. Elle est sous l’égide du préfet et non ouverte au grand public à la différence d’une concertation CNDP qui est institutionnelle. Elle permet de débattre des différents fuseaux possibles pour le passage de ce raccordement. A l’issue de cette concertation Fontaine sera déterminé un fuseau de moindre impact, puis un tracé. Les trois étapes de la concertation Fontaine sont d’accompagner la définition par un principe d’entonnoir :

- D’une aire d’étude,
- Des fuseaux de moindre impact,
- Du tracé.

¹ Le dépôt a eu lieu le 3 décembre 2024

RTE a soumis, cartographie à l'appui, un fuseau Nord et un fuseau Sud. L'appel des avis des parties prenantes, organisé par la DREAL, s'étend jusqu'au 16 décembre.

Les principaux engagements d'Elyse Energy

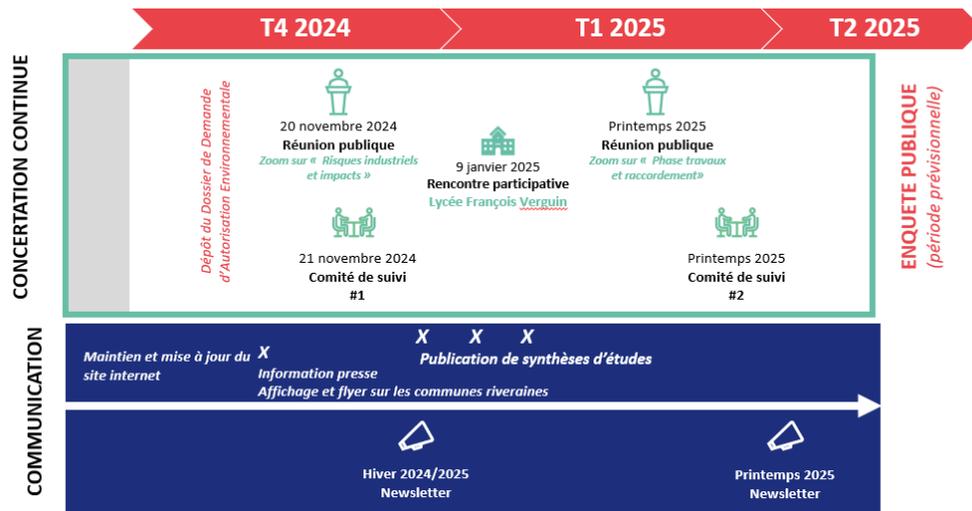
(Khalil EL QUORTOBI – Directeur du projet pour Elyse Energy)

Un certain nombre d'engagements ont été pris pour répondre aux questionnements et inquiétudes qui ont été formulés par le public.

- Une partie de l'eau consommée au sein de l'usine pourra être recyclée et réutilisée. Afin de minimiser la consommation nette en eau, une réutilisation des eaux rejetées par les industriels de la plateforme (après traitements) est également à l'étude. La réutilisation de cette eau a été demandée dans notre DDAE. Les co-produits du procédé de distillation seront revalorisés énergétiquement afin d'économiser des ressources, de l'énergie et de la chaleur grâce à une petite chaudière thermique.
- Travailler avec des producteurs d'électricité verte, pour que le e-méthanol produit soit le plus vertueux possible.
- Garantir la maîtrise des risques, avec l'inclusion du projet dans le PPRT sans générer la moindre modification de celui-ci. Ajouter des moyens de sécurité (barrières MMR) afin d'éviter les risques autant pour les riverains et autres industriels de la plateforme.
- Les impacts seront réduits via l'utilisation de modes de transport faiblement émetteurs de dioxyde de carbone, très probablement par voie ferrée, une expédition du produit fini par voie maritime.
- Le porteur de projet s'engage à maintenir les échanges entre les acteurs, les parties prenantes et le grand public.

Concernant les autres dates de la concertation continue, le 20 novembre 2024 au soir a déjà eu lieu une réunion publique sur les risques et nuisances. Une rencontre avec les étudiants du Lycée François Verguin est planifiée en janvier 2025, puis une prochaine réunion publique est prévue au printemps 2025 ainsi qu'un deuxième comité de suivi.

Les synthèses d'études seront disponibles sur le site Internet du projet. Celles sur le transport et sur le bilan carbone le seront avant la fin de l'année et une plus globale sur l'ensemble des impacts et dangers le seront au printemps 2025.



Ce comité de suivi regroupe plusieurs acteurs répartis en quatre collèges afin d'avoir une ouverture la plus diversifiée possible aux acteurs du territoire. Il est composé de :

- Porteur de projet et ses partenaires,
- Collège professionnel et industriel,
- Collège associatif et syndical (d'ordre différent : environnemental ou salarial),
- Collège institutionnel.

Cette liste a été élaborée par Elyse Energy en collaboration avec Jonas Frossard, afin d'être la plus représentative possible. Elle peut être discutée par ce comité si d'autres acteurs paraissent pertinents. Si ce nouvel acteur est validé une proposition de participation à ce comité lui sera formulée, le cas échéant.

Remarques préliminaires des participants sur la composition du comité

Remarque « Le collège associatif est très peu représenté. C'est très étonnant car ce sont des acteurs qui se sont fortement mobilisés lors de la concertation préalable, il est dommage qu'ils soient absents. »

Remarque : « Il faudrait peut-être proposer à TREDI, en tant que voisin immédiat au projet. »

Question : « A propos des professionnels industriels, je comprends que le lycée Verguin soit représenté car c'est un lycée professionnel, je m'interroge sur la non-représentation du lycée de l'Edit ? Les avez-vous contactés ? Sa représentation serait judicieuse car il s'agit d'un lycée de secteur, et cela peut aider à orienter des étudiants ? »

Réponse : Ce point est pris en compte, en effet aucune action n'a été prise concernant ce lycée, il serait intéressant de leur proposer, et faire une prise de contact avec eux.

Définir les objectifs et le mode de fonctionnement du comité de suivi

Les trois objectifs attendus par la CNDP à la suite de la concertation préalable, mais aussi par Elyse Energy au travers de ce comité, sont de :

- S'appuyer sur les parties prenantes locales,
- Partager les avancées des études qui se déroulent encore aujourd'hui lors de temps spécifiquement destinés aux représentants locaux, associatifs et professionnels,
- Echanger sur les thématiques clés autour du projet.

Ce comité pourra également permettre de :

- Questionner la mobilisation et d'agréer un potentiel élargissement du nombre de participants,
- De déterminer les sujets de discussions afin de nourrir le projet.

Synthèse du temps d'échange



→ Pérennisation du COSUI

Des membres s'interrogent sur la pérennisation éventuelle du COSUI au-delà de la concertation continue. Il est notamment évoqué son utilité concernant le suivi de la mise en place des mesures compensatoires aux impacts sur la biodiversité.

Sur ce point, la CNDP rappelle qu'au-delà de l'enquête publique, d'autres dispositifs d'association des acteurs permettront de se rassembler. Le garant rappelle également que la pérennisation de ce COSUI figure parmi les demandes établies par le bilan de la concertation préalable.

Certains membres proposent également que ce comité permette la transmission de compétences et d'expérience pour favoriser l'intégration du projet à l'écosystème industriel. Au-delà du COSUI, certains membres proposent d'autres alternatives pour maintenir le lien comme, par exemple, une grande réunion annuelle d'information auprès des acteurs du territoire. Cela pourrait se faire par un rapprochement du Comité de Suivi de Site afin d'évaluer si c'est la bonne instance pour organiser une information annuelle à destination du public.

Ces propositions sont notées par l'équipe projet qui réaffirme sa volonté de nouer une relation de confiance durable avec ces acteurs et indirectement avec le grand public.

→ Les conditions d'acceptabilité du projet par le territoire

Les sujets sensibles sur lesquels les membres s'attendent à voir le projet être questionné par le grand public sont l'eau, la qualité de l'air, les aspects multimodalités, les synergies avec les acteurs locaux, la sobriété carbone etc.

De plus, la pédagogie autour du projet est jugée comme un aspect clé de cette acceptabilité (utilité du projet, dé-fossilisation de l'énergie et décarbonation de l'économie).

Elyse Energy veillera à ces aspects et ces thématiques notamment par la publication de synthèses d'études et au sein des dispositifs de communication déployés.

→ Logistique du projet eM-Rhône

Les membres soutiennent les aspects logistiques du projet (transport ferroviaire et fluvial). Certains s'interrogent sur le sujet des canalisations, des liaisons électriques et de l'impact qui y est lié. Ils soutiennent une gestion organisée des flux, notamment entre le GIE OSIRIS et INSPIRA pour en réduire les impacts.

Pour Elyse Energy le recours au ferroviaire concernera principalement l'approvisionnement en CO₂ ; quant au fluvial, ce moyen sera utilisé pour le transport du produit fini.

- Canalisations : Elyse Energy rappelle également que le projet eM-Rhône a recours à de l'électrolyse. Au-delà de l'hydrogène produit, ce processus produit également de l'oxygène qui pourrait intéresser d'autres acteurs présents sur Les Roches-Roussillon ou sur INSPIRA. Il y a donc une réflexion à avoir sur les canalisations pour l'acheminement des différents flux aux acteurs de l'écosystème local.
- Ferroviaire : Sur les aspects ferroviaires, le représentant de SNCF Réseau à ce comité de suivi propose de partager lors de la prochaine rencontre une étude d'exploitation qui est menée en interne pour évaluer les modalités d'insertion de ces flux potentiels sur le réseau ferroviaire national.
- Fluvial : Quant aux aspects fluviaux, le Rhône permet de couvrir de nombreux acteurs consommateurs de méthanol.

→ Notion de valeur non financière du produit

Les participants au COSUI ont évoqué l'importance des différentes valeurs de cet e-méthanol qui sera produit. Au-delà d'un prix naturellement plus élevé, il faudra réussir à faire tenir compte aux acheteurs potentiels, le cout / l'impact climatique du recours au méthanol conventionnel.

Ce sujet fait partie des discussions commerciales menées auprès des nombreux acteurs consommateurs de méthanol.

→ Débouchés du e-méthanol

Les membres s'interrogent sur un débouché peu évoqué jusque-là : l'utilisation de cet e-méthanol par des barges fluviales fonctionnant sur le principe de dual-fuel.

Sur ces aspects Elyse Energy affirme préférer se concentrer sur des domaines où sa technologie ne sera pas en concurrence avec d'autres technologies. Sur le segment des barges, les biocarburants, carburants recyclées et autres propulsions à hydrogènes sont des solutions déjà en développement. Là où pour le transport en haute mer, à ce stade, peu d'autres alternatives viables sont en développement.

→ Approvisionnement en matières premières

Des participants s'interrogent sur le risque d'un approvisionnement reposant uniquement sur Lafarge.

Pour recontextualiser ce choix, l'équipe projet rappelle que les sources de CO₂ ont vocation à diminuer et/ou disparaître dans une logique de décarbonation de l'économie. La cimenterie de Lafarge au Teil sera une des sources de CO₂ les plus difficiles à décarboner et donc de fait une des sources « compatibles » présentant la plus grande pérennité. Par ailleurs, Elyse Energy travaille sur d'autres sources en France dont des cimentiers, mais aussi des sources alternatives.

Conclusion :

L'équipe remercie tous les participants à ce premier comité de suivi.

Les thèmes mis en avant lors de cette première réunion seront mis à l'ordre du jour des prochains temps de rencontre.